

10 Faits divers & Justice

Viol sur mineure à Lambaréné

Nzamba Lansky abuse de la fille de son logeur

SCOM
Libreville/Gabon

LANSKY Nzamba, Gabonais âgé de 23 ans, a-t-il finalement choisi de se détourner des œuvres de Dieu, pour embrasser le péché? En effet, ce jeune homme à la voix d'or, connu pour exceller dans les chants religieux, a été interpellé par les agents de la Police d'investigations judiciaires (PIJ) de Lambaréné, pour faits de séquestration et de viol sur L. M. N., une mineure âgée de 14 ans. Le présumé violeur a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné qui, après l'avoir auditionné, l'a

incarcéré à la prison centrale, le mardi 6 juin dernier. Il attend donc désormais son procès en prison. Il y a quelques mois, le père de L. M. N. - un fidèle de l'église dans laquelle prie également Lansky Nzamba -, ouvre les portes de sa maison à ce dernier. Les liens entre les deux hommes se développent, à tel point que le chantre sera même considéré comme un membre à part entière de la famille. Mieux, pour favoriser les initiatives de son "frère spirituel" - Lansky Nzamba nourrit le vœu d'ouvrir sa propre chapelle -, son hôte lui offre même un logement attendant à la demeure principale. Malheureusement,



Photo : EsaOe Ndilorum

Le parquet de Lambaréné : c'est ici que devrait être jugé le "frère en christ" dans un proche avenir.

Nzamba, comme emporté par un esprit démoniaque met plutôt à profit ces faveurs pour réaliser de sombres desseins. Et

comme l'affirme l'Officier de police judiciaire (OPJ) en charge de l'affaire, L. M. N., la gamine, fait l'objet de toutes les convoitises de la

part du pasteur en devenir. Le vendredi 2 juin dernier, l'enfant disparaît subitement du domicile familial. Dans un premier temps, le

père pense que sa fille est en train de se distraire avec des camarades de classe. Mais deux jours plus tard, c'est-à-dire dimanche 4 juin, la petite reste toujours introuvable. C'est alors que les parents ont le réflexe d'aller jeter un coup d'œil à l'intérieur du local concédé à Lansky Nzamba. Bonne intuition en effet, car le chantre et la fillette sont pris en flagrant délit d'alcôve. La trahison est si difficile à supporter que le père de L. M. N. - qui avait déjà eu vent de cette relation, mais refusait d'y croire -, saisit immédiatement la Police d'investigations judiciaires. C'est ainsi que le mis en cause est appréhendé, peu de temps après.

Destruction des plantes ornementales à Libreville

L'auteure serait une malade mentale!

AEE
Libreville/Gabon

CHIMÈNE Misère Yapas, une compatriote donnée comme âgée d'une trentaine d'années, a été interpellée, mardi dernier, à la mi-journée, par les techniciens de la société Oroï, chargée de l'entretien des espaces verts dans le périmètre urbain de Libreville. Ces agents expliquent que lors de leur passage au quartier Charbonnages, notamment au niveau des Colis postaux, ils ont pris Chimène Misère Yapas en flagrant délit de destruction des plantes ornementales sur le terre-plein, le long de la voie. Selon eux, la mise en cause cassait les plantes à mains-nues. Après l'avoir neutralisée, ils ont alerté la Police municipale qui, à son tour, a conduit l'intéressée dans les locaux de la Police judi-



Photo : AEE

Les policiers n'ont rien pu tirer de Chimène Misère Yapas, à cause de l'incohérence dans sa prise de parole.

ciaire (PJ). Seulement voilà, Chimène Misère Yapas n'a pas l'air tout à fait normal. Visiblement, elle présenterait des symptômes de démence mentale. En atteste, des

propos incohérents distillés par la dame, notamment lors de l'interrogatoire auquel elle est soumise au poste de police. Que faire alors ? Pour le

moment, Chimène Misère Yapas reste en garde à vue, en attendant la suite à donner à son cas. La directrice générale de l'Environnement à la mairie de Libreville, Mme Sougou, déplore les actes d'incivisme des personnes qui s'en prennent au bien

public. Il semblerait donc que Chimène Misère Yapas est loin d'être seule dans cette opération de prédation. «La mairie se bat chaque jour pour donner un visage plus reluisant à notre capitale, à travers l'implantation des arbres et des fleurs dans la ville de Li-

breville, et aussi à travers l'aménagement des espaces verts. Malheureusement, ses efforts sont réduits à néant par certains compatriotes. Qu'ils sachent qu'ils répondront de leurs actes devant les juridictions appropriées», a promis Mme Sougou.



Photo : AEE

Le travail de sabotage de la...



Photo : AEE

... présumée malade mentale.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES PENSIONNES PAYES HORS DU GABON


La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe ses usagers que les domiciliations bancaires hors Gabon ne seront plus admises pour le paiement des nouvelles prestations de vieillesse, en raison de la territorialité de la Protection Sociale.

Aussi, toute nouvelle demande de prestation de vieillesse devra être accompagnée d'une domiciliation bancaire faite uniquement sur le territoire national, à l'exception des prestations de vieillesse régies par une Convention ou par un accord d'arrangement, inter-états.

La présente procédure est d'application immédiate.

Fait à Libreville, 1^{er} juin 2017.

Le Directeur Général



Dr. Désiré LASSEGUE

1432

Notre ambition : mieux vous servir

Esplanade de l'Indépendance • BP 104 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 71 12 00 • Fax : (+241) 01 71 64 15
www.cns.gn • Centre d'appels : 1432